

Des sanctions contre Israël !

21.04.2006

Categories: Sanctions



© Michael Summers [CC-BY-SA-3.0], via flickr

Le gouvernement français encourage les crimes israéliens, mais les citoyens sont de plus en plus nombreux à rejeter cette politique et à s'indigner de ces constantes violations du droit international et des droits de l'homme.

Voici un exemple de fanion qui vient de flotter au dessus d'un magasin Carrefour pendant des jours, sous le regard approbateur des très nombreux passants, traduisant le refus de l'impunité et du négationisme à l'encontre de la Palestine et des Palestiniens. Les télé, les radios, les journaux, font la sourde oreille, mais on ne pourra pas baillonner éternellement l'expression d'une exigence majoritaire d'équité.

Nous rappelons qu'un appel a été lancé l'été dernier par 171 organisations palestiniennes afin de faire pression sur les institutions nationales et internationales pour qu'elles appliquent des embargos et des sanctions contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de la lutte contre l'Apartheid, jusqu'à ce que l'Etat d'Israël applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme.

Que faire contre un pays qui lance des attaques contre des zones d'habitation, tuant des hommes, des femmes et des enfants ? Amnesty International a appelé la semaine dernière l'armée israélienne à cesser immédiatement le pilonnage et les bombardements aériens de zones d'habitation civiles dans la bande de Gaza. Mais nos dirigeants n'en n'ont cure. La population israélienne, hormis quelques poignées d'opposants courageux, ne réagit pas, voire approuve les crimes commis par son armée contre un peuple sans défense.

Seule une mobilisation populaire, à l'échelle internationale, est aujourd'hui en mesure d'imposer des sanctions à un Etat qui se place hors la loi, et ne cesse d'exiger qu'on lui reconnaisse tous les droits mais aucun devoir.

[CAPJPO-EuroPalestine](#)